

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Société immobilière Sylma S.A. en liquidation, Le Locle*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale*
3. *Date de la décision: 12.02.2003*
4. *Echéance de préavis des créances: 24.04.2003*
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Xavier-Roger Jaccard, liquidateur, administrateur, rue des Envers 47, 2400 Le Locle*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: Cette décision a été publiée dans la Feuille officielle suisse du commerce du 21 février 2003 page 9. L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745, al. 3 CO.*

ETUDE PERUCCIO ET BURKHALTER
2400 Le Locle

(00917618)